

**Lancement de la
Garantie Jeunes en Essonne**

Le 26 février 2015





CABINET DU PREFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 24 février 2015

INVITATION PRESSE

Lancement de la Garantie Jeunes en Essonne

Judi 26 février 2015 à 10 h 55

Pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi, en situation de grande précarité, le Gouvernement a mis en place la Garantie Jeunes. Un dispositif fondé sur le « donnant-donnant » qui octroie une allocation aux 18-25 ans dans le cadre d'un parcours intensif d'accès à l'emploi et à la formation. Créée en 2013 dans 10 territoires, la Garantie Jeunes concernera en 2015, 61 nouveaux territoires.

En Essonne, ce dispositif, mis en place sur 10 territoires pilotes, concerne actuellement 1 000 jeunes dont 250 sur le territoire de l'agglomération d'Évry. La mission locale Dynamique Emploi accompagne, tout au long de leur parcours, ces jeunes pour les aider à rebondir et à s'insérer.

Le 26 février 2015, à partir de 10h00, Bernard SCHMELTZ, Préfet de l'Essonne et Florence BELLAMY, Présidente de Dynamique Emploi présenteront ce dispositif et lanceront la Garantie Jeunes en Essonne par la signature d'un acte officiel avec les jeunes.

Vous êtes cordialement invités à assister à cet événement qui se déroulera : *17, cours Blaise Pascal à Évry.*

Déroulé :

- 11h00 : Discours de Mme Bellamy, Présidente de Dynamique Emploi
- 11h05 : Discours de M. Chouat, maire d'Évry, Président de la C.A. Évry Centre Essonne
- 11h10 : Discours de M. Schmeltz, Préfet de l'Essonne
- 11h20 : Présentation du dispositif
- 11h30 : Présentation des jeunes signataires
- 11h40 : Signature d'un acte officiel avec les jeunes

Merci de vous accréditer avant le mercredi 25 février 2015 (16h00)

auprès du Bureau de la Communication Interministérielle 01 69 91 90 54

Contact presse

Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr
Nadiège JOLY, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 37 – 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nadiege.joly@essonne.gouv.fr



@PREFECTURE91



Dossier presse – Présentation du dispositif GARANTIE JEUNES

Communication de M. le Préfet de l'ESSONNE

Mission locale d'EVRY - Dynamique Emploi

26 février 2015

Principe du dispositif

La garantie jeunes est un dispositif issu du Plan gouvernemental pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale.

C'est un programme d'accompagnement renforcé, confié aux missions locales, qui vise à amener les jeunes NEET (ni en emploi, ni en étude, ni en formation) et en grande précarité vers l'autonomie. Il s'appuie sur une contractualisation, une dynamisation collective, une multiplication des immersions en entreprise et une garantie de ressources.

La garantie jeunes s'adresse en priorité aux jeunes NEET de 18 à 25 ans révolus, qui vivent hors du foyer familial ou au sein du foyer sans soutien financier de leurs parents, dont le plafond de ressources ne dépasse pas le plafond du RSA et en capacité de co-construire un parcours personnalisé visant leur insertion professionnelle.

Le contrat d'engagement entre le jeune et la mission locale est passé pour une durée de 12 mois renouvelable sous certaines conditions.

L'entrée dans le dispositif est décidée par la commission départementale de l'insertion professionnelle des jeunes présidée par le préfet sur proposition d'un comité local co-animé par la mission locale et un représentant de l'Etat.

Territoires concernés

Le dispositif fait l'objet d'une expérimentation nationale en plusieurs vagues successives.

Débutée en 2013, la 1^{ère} vague a concerné 10 territoires dont le département de la Seine-Saint-Denis en Ile-de-France.

La 2^{ème} vague de l'expérimentation a commencé le 1^{er} janvier 2015 et concerne 11 nouveaux territoires, dont le département de l'Essonne. Cinq missions locales sur les dix que compte le département sont concernées : Dynamique Emploi (Evry), Vitacité (Massy), Grigny, Nord-Essonnes et la MIVE (Corbeil). Ce sont 750 jeunes qui vont être accueillis dans ces missions locales en 2015 au titre de la garantie jeunes.

Perspectives 2015

Au 31 décembre 2014, 8 281 jeunes ont intégré le dispositif de la garantie jeunes sur les 10 territoires pilotes qui ont mis en place le dispositif en 2014 (chiffres DGEFP).

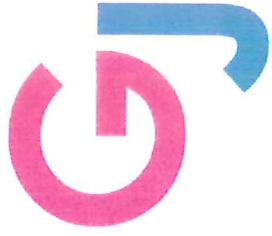
Fin 2015, l'objectif est de 50 000 jeunes accompagnés. Pour 2017, l'objectif est de faire entrer 100 000 jeunes dans le dispositif.

11 territoires sont entrés dans l'expérimentation au 1^{er} janvier 2015, 51 nouveaux territoires sont prévus sur l'année : 25 en avril et 26 en septembre.

Sur le département de l'Essonne, la mission locale des Ulis devrait rejoindre l'expérimentation au 2^{ème} trimestre 2015.



PRÉFET DE L'ESSONNE



Garantie Jeunes

● ● ● GARANTIE JEUNES

● ● ● Cérémonie de lancement

● ● ● Jeudi 26 février 2015

*Notre avenir,
Notre priorité.*



Sommaire

1. Contexte

2. Objectifs

3. Programme



Contexte

La **Garantie jeunes** est un programme national de lutte contre le chômage des jeunes. **Dynamique Emploi** a été sélectionné en tant que **site pilote expérimental national**.
250 jeunes bénéficiaires sur le territoire de Dynamique Emploi.

Pour Qui ?

- ✓ Jeunes de 16 à 25 ans
- ✓ Ni en emploi, ni en formation, ni en scolarité

Comment ?

- Grâce à :
- ✓ un accompagnement personnalisé et intensif
 - ✓ une garantie de ressources
 - ✓ des possibilités d'immersion en entreprise, d'emploi et de formation



Objectifs

favoriser l'autonomie de jeunes en situation de grande précarité par l'organisation d'un parcours d'accompagnement global, social et professionnel, vers et dans l'emploi ou la formation.

Phase 1 : les Compétences sociales :

être autonome dans les actes de la vie quotidienne qui pourraient entraver la progression du parcours professionnel:

○ logement ○ mobilité ○ gestion du budget ○ citoyenneté ○ culture...

Phase 2: les Compétences fortes ou compétences transversales :

développer sa propre capacité à se mettre en action et à s'affirmer comme un professionnel avec des compétences et des capacités, développer son savoir-être et son savoir-faire.

Phase 3 : les Compétences professionnelles :

- connaître le bassin d'emploi,
- maîtriser les principes fondamentaux d'une entreprise et les règles et consignes en matière d'hygiène et sécurité. (passation du SST)
- maîtriser les techniques d'approche de l'entreprise

Des ateliers thématiques pour nourrir une proposition d'articulation actions-réactions pour atteindre l'objectif d'accès à l'autonomie sociale et professionnelle en détournant les outils existant au profit d'une approche dynamique, globale et intégrée.

Programme

Semaine 1

Jour 1 :

- Présentation du contrat d'engagement
- Signature des parties
- Présentation des objectifs de la semaine

LES JOURS SUIVANTS:

- o TRAVAIL COLLABORATIF EN SOUS GROUPE:
 - Charte de fonctionnement du groupe ou règlement intérieur
 - choix de l'identité du groupe : nom et logo
- o INTERVENTIONS PARTENAIRES
- o PARTICIPATION A UN SALON FORUM
 - Préparation des CV-LM
 - Retour à ceux qui n'y ont pas participé
- o DEBATS : INSERTION PAR LE SPORT
 - Initiation à la Boxe

Semaine 2.3.4

Jour 1 :

- Retour sur le travail réalisé pendant la semaine précédente
- Formalisation des éléments
- saisies sur PC

LES JOURS SUIVANTS :

- o TRAVAIL COLLABORATIF :
 - savoir se présenter : oral et écrit
 - questions-réponses autour de Projet Professionnel
 - constitution de sous-groupe /thématique/intérêts professionnels
 - enquêtes métiers
- o ENTRETIENS INDIVIDUELS
 - environnement personnel
 - suivi démarches personnelles
 - suivi démarches professionnelles

o ATELIERS THÉMATIQUES PARTENAIRES

- formation
- laïcité
- citoyenneté
- sport
- santé
- SST

Semaine 5.6

o ATELIERS THÉMATIQUES PARTENAIRES

- o SIMULATIONS D'ENTRETIENS
- o RECHERCHES ACTIVES D'IMMERSION EN ENTREPRISE / PROJET PROFESSIONNEL DÉFINI
- o ENTRETIENS INDIVIDUELS DE SUIVI
- o RECHERCHE ACTIVE DE FORMATIONS/PROJET PROFESSIONNEL DÉFINI



Des partenariats de confiance



Merci de votre
attention !